

# Institut français d'Art choral

## Projet associatif 2021

### Objectif 2026

Impulser, Former, Créer, Valoriser

## Préambule

L'IFAC est une association nationale visant à promouvoir l'Art choral, c'est-à-dire le chant choral comme moyen d'expression artistique, de rencontre sociale et d'éducation musicale populaire. Nous accueillons tous les acteurs, individus ou institutions, qui constituent la richesse des pratiques chorales, héritiers de ceux qui ont développé le chant choral en France ces dernières décennies : fédérations d'éducation populaire dans l'après-guerre, ministère de la Jeunesse et des sports puis de la Culture, Centre d'art polyphoniques devenus Missions-voix (dont beaucoup ont aujourd'hui disparu), écoles et conservatoires de musique représentant aujourd'hui un réseau de pratique et de formation très dense, filières voix et maîtrises, Éducation nationale avec différents dispositifs d'éducation artistique et culturelle dont le récent plan « Chorale à l'école », fédérations et associations chorales amateurs, ensembles vocaux professionnels...

La vocation de l'IFAC est d'être un lieu de rencontre, d'échange et d'expertise autour de la pratique chorale, permettant par le dialogue entre ses membres et la coopération avec les partenaires français et étrangers, d'élaborer des actions contribuant à la formation, la professionnalisation des chefs de chœurs, la création et la rencontre avec des compositeurs, la recherche et l'étude des pratiques, la connaissance mutuelle des acteurs et la visibilité sociale du chant choral.

## 1. Aider à acquérir des compétences

Le premier besoin auquel nous souhaitons répondre est celui du développement des compétences, partagé par tous les chefs, amateurs ou professionnels.

La grande variété des publics chantants et des conditions d'exercice des chefs de chœurs, l'ouverture de la pratique à des professeurs des écoles, des animateurs, des intervenants dans le domaine social, de la santé ou de l'enfance, rendent plus nécessaire encore de permettre à chaque chef ou enseignant de se former, se spécialiser, d'échanger et de réfléchir sur ses pratiques et d'accéder à des informations et de la documentation.

### Recherche pédagogique fondamentale et appliquée

- Susciter des recherches universitaires en pédagogie du chant choral et de la direction, en psychologie, en sciences sociales.
- Travailler avec le CNSMD de Lyon pour les sujets de mémoires CA ou doctorat sur la recherche pédagogique fondamentale et appliquée.
- Inviter et écouter des spécialistes sur les sujets voisins : psychologie, social, numérique et juridique.
- Mener une réflexion commune sur l'enseignement de la direction de chœurs : niveau, adaptation à la variété des publics, compétences managériales et administratives.
- Rédiger d'un référentiel pour les animateurs de chorales scolaires.

### Rencontres professionnelles et interprofessionnelles

- Organiser des rencontres interprofessionnelles.
- Organiser des rencontres entre pairs.
- Inviter les diplômés du CNSMD de Lyon à venir présenter leurs travaux de mémoires.
- Ouverture sur les sujets voisins : psychologie, social, numérique par invitations de spécialistes du sujet, etc.

### Ingénierie de formation et publication de ressources

- Publier annuellement les résumés des mémoires des diplômés du CNSMD de Lyon (ou d'autres écoles).
- Publier un guide précis des statuts et rémunérations minimales d'un chef de chœur
- Publier les stages de direction en France.
- Publier un wiki pour apprendre à diriger, rédigé par les enseignants en direction.
- Publier sur notre site et sur les réseaux sociaux les projets artistiques choraux les plus innovants.
- Mettre sur pied une formation française pour les cadres des structures (musicales et autres) pour la prévention du harcèlement des mineurs.
- Publier un guide d'accompagnement à la définition du projet d'un chœur, utilisable en

autonomie par le bureau d'une association (voir le Guide pour l'engagement d'un chef de chœur).

- Rendre accessible notre base de données des intervenants et institutions de notre domaine.
- Diffuser les formations élaborées en interne dans les domaines : direction de chœur, certification-évaluation-formation en direction de chœurs, management de projets, musique et médical, etc.

### Formation en direction de chœur

- Compléter la formation initiale spécialisée (conservatoires, CEFEDM, universités, CNSMD) : favoriser les stages en maîtrise, en chœur professionnel ou en festival, les échanges avec des classes à l'étranger, en structures spécialisées sociales de la santé (bourses d'offres, convention-types).
- Contribuer à la formation continue des chefs de chœur (secteur associatif ou enseignants).
- Contribuer à la formation des professeurs des écoles et intervenants scolaires dans le cadre du plan de développement du chant choral à l'école.
- Contribuer à la formation de chefs de chœur intervenant dans de nouveaux cadres (entreprises, santé, médico-social, politique de la ville, etc.).

## 2. Faire reconnaître les métiers de chef de chœur

La professionnalisation croissante de la direction de chœurs depuis quarante ans, sans éteindre le militantisme du milieu amateur, ne s'est pas accompagnée de l'émergence d'un « métier », au sens où cette notion désignerait un groupe professionnel parvenu à faire reconnaître sa compétence et son utilité, en échange d'une certaine autonomie dans l'exercice de ses fonctions. Elle nécessite un travail commun de la profession visant à améliorer conditions de travail, statuts, représentation, diplômes... Nous souhaitons contribuer à l'évolution des certifications et des diplômes à différents niveaux et pour différentes fonctions. Nous voulons aussi voir émerger le métier particulier de formateur en direction de chœurs, pour l'instant confondu avec celui de chef de chœur.

### Fonction, métier, statut

- Reconnaissance du métier de « chef de chœur » (compétences, spécialités, lieux et conditions d'exercice, statut, rémunération, diplômes-certification, organisation professionnelle).
- Création d'un métier de formateur en direction de chœurs (structuration, qualification, formation, représentation) en particulier du fait du départ prochain d'une génération de formateurs dans ce domaine.
- Réaliser une étude avec le CNSMD de Lyon : formations initiales au DE/CA (où en sommes-nous ? Quels besoins à échéance de 10 ans ? Renouvellement des générations).

- Démarcher le Centre national de la musique pour y faire exister le chant choral : argumenter en faveur de structures (à différentes échelles : départementale, régionale, nationale) accompagnant le milieu associatif.
- Réaliser une étude sur la répartition par matière des postes d'enseignants chant choral, qui sont de plus en plus souvent des postes mixtes (chant choral, formation musicale, chant, musicien-intervenant, musique de chambre, formation de futurs chefs de chœur...).

### Diplômes existants

- Étude : mise à jour régulière de l'étude 2019 sur le devenir des titulaires du DEM de direction de chœur.
- Réalisation d'une étude sur le DNSPM / DE / CA / autres diplômes supérieurs : faire un point sur les dernières années (nombre de diplômes délivrés selon les différentes voies, devenir des titulaires...).

### Qualification à créer et parcours certifiants

- Réflexion : futur diplôme national des CRD et CRR en direction de chœur : réflexion pédagogique sur le contenu et les options à envisager en collaboration avec les associations de directeurs (Conservatoires de France/UNDC et Spédic par exemple).
- Avec les Pôles Supérieurs : créer les conditions de parcours certifiants pour les étudiants post-DEM.
- Étude sociologique sur les besoins en matière de chefs de chœur dans le secteur associatif (interviewer bureaux et chefs, sur tous sujets).
- Créer les conditions de parcours certifiants pour chefs de chœur, au travers d'une collaboration entre l'enseignement spécialisé, les fédérations et les pôles ressources ; aboutir à un diplôme reconnu pour les chefs de chœurs associatifs.
- Faire reconnaître par les organismes de formation professionnelle les conservatoires comme lieux de formation continue (en lien avec leurs organisations représentatives – Conservatoires de France, UNDC...).
- Avec l'Éducation nationale et les partenaires concernés par le plan de développement du chant choral à l'école : avancer sur la reconnaissance pour les professeurs qui se sont formés.

## 3. Élargir, diversifier les pratiques chorales

Nous nous réjouissons de voir le chant choral prendre plus de place en milieu scolaire, dans des entreprises, dans des établissements d'accueil de personnes âgées, etc. Les répertoires se diversifient, des jeunes compositeurs s'intéressent aux chœurs, des groupes se créent et inventent un nouveau rapport à la scène et au public.

L'IFAC et ses membres conjuguent leurs efforts pour soutenir, enrichir et consolider ces évolutions, et les faire connaître parmi les autres pratiquants du chant choral.

## Répertoires et types de projets artistiques

- Identifier et faire connaître les besoins spécifiques des jeunes (18-30 ans) par une enquête nationale auprès des anciens élèves de maîtrises, conservatoires et chorales associatives.
- Identifier, encourager et favoriser la visibilité du renouvellement des pratiques : formes nouvelles de chœur, forme du concert, répertoire, techniques amplifiées, travail scénique, etc.
- Réfléchir sur les usages d'outils techniques (logiciels, équipements) adaptés à chaque contexte pour des répétitions inclusives.

## Favoriser la création et l'écriture pour chœur des compositeurs

- Sensibiliser les jeunes compositeurs à la composition pour chœur par la création.
- Accompagner un porteur de projet de création pour chœur dans la rédaction du cahier des charges.
- Favoriser la rencontre entre compositeurs et chefs de chœur autour de la création.
- Favoriser la circulation du répertoire d'aujourd'hui.
- Rendre visible la création musicale et l'invention sur la forme de restitution par une interview sur le site.

## Développement des activités chorales dans le champ d'une éducation artistique et culturelle

- Identifier et nouer des partenariats pour permettre la pratique chorale des personnes éloignées des cercles culturels ordinaires (milieu carcéral, de la santé, politique de la ville, etc.).
- Faciliter le lien entre les professionnels du chant choral avec l'Éducation nationale (notamment avec les Inspecteurs pédagogiques régionaux, les Conseillers pédagogiques en éducation musicale, les conseillers culture de l'inspection académique).
- Agir pour appuyer la création de chœurs lycéens pérennes et de qualité en France
- Faire reconnaître en crédits ECTS les pratiques musicales étudiantes (chœur universitaire par exemple).
- Accompagner le développement des chorales d'entreprises.
- Poursuivre la réflexion sur la place du chant choral « informel » dans le développement de l'enfant de la toute-petite enfance à l'adolescence.
- Contribuer à la structuration d'un réseau de chœurs universitaires.
- Contribuer à l'émergence de chœurs académiques et participer aux comités académiques.

## 4. Rendre visible le chant choral dans la société

Entre 1960 et 2020, le paysage choral français, et plus largement international, s'est considérablement enrichi, tant quantitativement que qualitativement. Cependant, les millions de Français qui chantent régulièrement en chœur nous laissent espérer une plus grande visibilité de cette expression artistique : force est de constater, en comparaison avec les pays voisins, que l'art choral en France ne bénéficie pas encore d'une reconnaissance sociétale, politique et économique à la mesure de son importance dans la vie culturelle, artistique, éducative et sociale.

Avec les acteurs concernés, l'IFAC continue d'œuvrer à faire reconnaître l'éducation et la pratique artistique par le chant choral comme une composante essentielle du développement des individus et de construction du lien social. Nous travaillons à ce que les politiques publiques apportent un soutien accru aux acteurs des pratiques chorales.

### Construire une parole commune nationale ou internationale

- Énoncer des préconisations communes pour l'évolution des politiques publiques en matière de chant choral.
- Soutenir les 5 droits énoncés par le Conseil international de la musique dans le domaine choral.
- Rendre normal le fait de chanter en chœur : initier le plus de monde possible et le plus tôt au chant choral.

### Représentation et visibilité du chant choral

- Étude : Le dernier état des lieux national des pratiques chorales date de 2004 : qu'en est-il 20 ans après ? Quelles évolutions des politiques publiques depuis ces 20 années ? Quels axes de développement et d'actions pour les politiques publiques des prochaines années ?
- Organiser des événements nationaux complémentaires à ceux qui existent déjà (concours, festival, Salon du chant choral...)
- Rendre visible la journée mondiale du chant choral.
- Soutenir la création d'un chœur professionnel institutionnel dans chaque région.
- Référencer les chœurs de jeunes.
- Publier un état des lieux régulier de la place du chant choral dans la société (pratique formelle, informelle, scolaire et hors scolaire).

### Le retour social du chant choral

- Susciter des études sur le chant choral et rendre visibles celles qui existent (thèses universitaires, enquêtes européennes ou internationales...). En faire des points d'appuis pour les actions à développer.
- Création d'argumentaires pour les politiques à différentes échelles (national, local), avec des partenaires type fédérations chorales, FEVIS, etc.

- Faire connaître et valoriser les réalisations de différents acteurs exemplaires dans le domaine de la sensibilisation au chant choral des jeunes ou des publics éloignés de la culture.
- Favoriser les créations de chœurs à vocation sociale (publics empêchés, intergénérationnels, etc.).
- Faire du lobbying pour que le chant choral soit inscrit dans le cahier des charges des labels de conservatoire : pour être CRD et CRR il faut un nombre de poste minimum d'enseignants en chant choral et en direction de chœur, pour rendre obligatoire ces enseignements.